



La Mgéfi noue un partenariat avec Santéclair pour renouveler son offre de services et proposer un accompagnement toujours plus personnalisé et innovant à ses adhérents

Le 19/11/2024

La prévention et la protection sont des sujets centraux à la Mgéfi. Ainsi, la mutuelle a fait le choix de *Santéclair* pour accompagner ses adhérents dans leur parcours santé, à compter du 1^{er} janvier 2025. Un choix évident afin d'apporter un bouquet de services élargi et des équipements de qualité à tarifs avantageux auprès de 8 500 praticiens partenaires.

Des services innovants accessibles à tous afin de répondre à des besoins qui évoluent

Les nouveaux modes d'accompagnement ainsi que les attentes renouvelées des adhérents en matière de santé, bien-être et prévention, ont poussé la mutuelle à repenser son offre de services. Elle vise à offrir des services plus innovants et personnalisés, adaptés aux modes de vie actuels et aux défis de santé contemporains, tout au long du parcours de soins. Cette démarche s'inscrit dans un engagement continu à améliorer l'état de santé général de ses adhérents en leur proposant des solutions de prévention efficaces et à la pointe de l'innovation.

Parmi les services proposés, les adhérents de la Mgéfi auront bien sûr accès à des réseaux de soins en optique, dentaire et audiologie, parfaitement fiables, dont les professionnels de la santé sont sélectionnés notamment pour leur qualité. Ils bénéficieront, chez tous ces partenaires *Santéclair*, de tarifs préférentiels et du tiers payant systématique. Les adhérents de la Mgéfi pourront notamment bénéficier jusqu'à 35% d'économies sur les aides auditives ou encore jusqu'à 30% d'économies sur certains actes d'implantologie.

Ils auront également accès à plus de 20 services utiles et innovants, accessibles depuis la plateforme MySantéclair au sein de leur espace adhérent, tels que la téléconsultation, l'analyse de symptômes et d'orientation, le deuxième avis médical, le coaching digital et personnalisé en nutrition, sommeil et bien-être, le tout inclus dans leur contrat santé. L'ensemble de ces services sera disponible 24h/24 et 7j/7.

Donner à nos adhérents l'opportunité de prendre soin de leur santé mentale.

Le baromètre santé mentale menée par la Mgéfi avec l'institut *Viavoice** a révélé :

- qu'un **quart de la population française** avait ressenti une **détérioration de son bien-être en l'espace d'un an**,
- que **47%** des Français déclarent avoir des troubles du sommeil (52 % des agents publics) et 38 % des troubles anxieux (36 % des agents publics),
- que **25 %** ont déjà connu une dépression ou un burn-out (29 % des agents publics) et 13 % des idées suicidaires (14 % des agents publics).

*Enquête menée en ligne du 19 au 30 avril 2024, auprès d'un échantillon de 1434 personnes représentatives de la population française, dont 568 agents publics.

Contacts presse

Élise SAADA - Responsable du service communication : esaada@mgefi.fr | 01 56 41 07 56
Marc PARIS – Secrétaire général : mparis@santeclair.fr | 06 99 96 29 54

« Il est important pour la Mgéfi d'informer ses adhérents sur tous les aspects de la prévention et de les accompagner afin qu'ils puissent s'inscrire dans un parcours au quotidien. La prévention est en effet le point de départ d'une qualité de vie améliorée et d'un état de santé général mieux pris en charge. Cette palette de nouveaux services s'inscrit dans notre démarche globale en faveur de la prévention », explique Didier DEBORD, président de la Mgéfi.

Le service « Bien dans ma tête » de Santéclair s'est imposé et fait partie du bouquet de services proposés. Il comprend un accompagnement en santé mentale complet et personnalisé, couvrant toute la gamme des troubles, des plus légers aux plus graves, afin de favoriser un rétablissement optimal de l'équilibre mental et émotionnel. « Bien dans ma tête » est un ensemble de services inclus dans le contrat santé de chaque adhérent de la Mgéfi pour l'aider à prendre soin de sa santé mentale. Les petits tracas, les événements ou les accidents de la vie qu'il faut parfois affronter peuvent affecter le bien-être mental.

La mutuelle a à cœur de ne pas laisser ses adhérents seuls en cas de troubles légers ou de troubles plus sévères, récents ou plus anciens. Quel que soit le besoin, la Mgéfi les accompagne grâce à six solutions disponibles sur la plateforme MySantéclair :

- l'analyse des symptômes et l'orientation vers les professionnels de santé adaptés,
- un coaching bien-être personnalisé en ligne pour les aider à gérer le stress et retrouver un bon équilibre de vie,
- des consultations vidéo avec un psychologue, psychiatre, pédopsychiatre ou psychothérapeute 24h/24 et 7j/7,
- une aide pour trouver le professionnel de santé qui conviendra parmi 18 000 praticiens référencés,
- un palmarès des meilleurs hôpitaux psychiatriques en cas de besoin,
- un service de géolocalisation des établissements d'urgence psychiatrique.

« En sa qualité d'entreprise à mission, Santéclair partage pleinement les valeurs de solidarité et d'inclusivité portées par la Mgéfi, acteur historique de la protection sociale au sein de la fonction publique. C'est donc avec honneur et fierté que nous allons l'accompagner dans sa stratégie visant à donner les moyens à ses adhérents de participer à une société plus active, notamment vis-à-vis de la santé, en y contribuant grâce à un contrat santé que nous pouvons qualifier d'« augmenté » dans sa dimension servicielle » précise Christian ACKNIN, directeur général de Santéclair.

À propos de la Mgéfi

Présidée par Didier DEBORD, la Mgéfi est la seule mutuelle référencée par les ministères économiques et financiers pour la protection sociale de leurs agents. La Mgéfi propose à ses adhérents une offre complète santé, prévoyance et services. Depuis le 1er janvier 2023, la Mgéfi fait partie du groupe Matmut, acteur engagé depuis plus de 60 ans auprès de ses 4,5 millions de sociétaires. Acteur citoyen et responsable, le groupe Matmut agit en faveur d'une société plus solidaire, inclusive et active face aux changements climatiques.

Au sein de la SGAM Matmut, la Mgéfi s'impose comme étant le pôle Fonction publique et s'inscrit dans une stratégie de développement aux bénéfices des agents publics.

La Mgéfi en chiffres

316 132 personnes protégées
1200 militants
200 collaborateurs
Taux de satisfaction adhérents : 90%
Frais de gestion : 13,93%
Taux de redistribution : 85,6%

Contact presse

Élise SAADA – Responsable du service communication : esaada@mgefi.fr | 01 56 41 07 56
Marc PARIS – Secrétaire général : mparis@santeclair.fr | 06 99 96 29 54

À propos de Santéclair

Santéclair est née de la conviction que, pour une société en bonne santé, il faut un juste accès aux soins. Entreprise engagée depuis sa création en 2003 et entreprise à mission depuis août 2023, elle y contribue en accompagnant plus de 10 millions d'assurés dans leurs parcours de santé en mettant à leur disposition plus de 20 services innovants en santé dans 8 domaines de soins. Tous ces services sont chaînés entre eux et organisés en parcours de soins pour répondre aux besoins des assurés, en termes de qualité et de pertinence des soins, à toutes les étapes de leur prise en charge. Santéclair est partenaire de plus de 60 organismes intervenant dans le secteur de la complémentaire santé. Elle a également développé, spécifiquement pour les professionnels de l'assurance, des solutions expertes afin de maîtriser les dérives techniques des assureurs et de contenir les primes des assurés.

Santéclair en chiffres

Plus de 10 millions de bénéficiaires

Plus de 60 partenaires professionnels de l'assurance

Plus de 150 000 professionnels de la santé partenaires, recommandés ou conventionnés

700 000 devis analysés par an

4,5 millions de prise en charge traitées par an

Près de 3 millions d'accès à la plateforme MySantéclair

Contacts presse

Élise SAADA – Responsable du service communication : esaada@mgefi.fr | 01 56 41 07 56

Marc PARIS – Secrétaire général : mparis@santeclair.fr | 06 99 96 29 54